ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mutualité sociale agricole

Question écrite n° 52202

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les difficultés que rencontre la mutualité sociale agricole à équilibrer ses comptes. Il souhaite connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement pour que soient mises en place des ressources suffisantes afin de financer les prestations.

Texte de la réponse

Concernant le financement du régime de protection sociale des non-salariés agricoles, il convient tout d'abord de rappeler qu'il n'existe aucun risque de non-versement des prestations par ce régime. Comme c'est le cas depuis plus de 40 ans pour les régimes agricoles, et comme c'est le cas pour l'ensemble des régimes de base de sécurité sociale, les engagements pris seront tenus par la collectivité nationale. Il est cependant exact que des difficultés portant sur l'équilibre comptable du régime des non salariés agricoles sont apparues en 2004 et 2005. Le Gouvernement est pleinement conscient du fait que si un déficit peut être accepté sur une ou deux années, il est nécessaire de trouver rapidement des solutions permettant de retrouver un équilibre pérenne. Ces solutions doivent tenir compte du fait que, compte tenu de la situation démographique du régime, plus de 80 % de ces recettes proviennent de la solidarité nationale et de la solidarité interprofessionnelle. Elles doivent donc s'inscrire dans le cadre des grands équilibres des finances publiques, et donc de celui du budget de l'État. D'ores et déjà, le Gouvernement a diligenté une mission des inspections générales des finances, des affaires sociales et de l'agriculture pour étudier les différentes solutions. Celle-ci rendra ses conclusions durant le premier trimestre 2005. Elles permettront d'éclairer le Gouvernement et la représentation nationale sur les décisions à prendre. Des décisions pourront donc être prises au cours de cette année.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 52202
Rubrique : Sécurité sociale
Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche
Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 novembre 2004, page 9324
Réponse publiée le : 1er février 2005, page 1017